

Réf: Dossier N° : 24550

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « IVOIRE AVIATION CI »

Siège social : ABIDJAN - COCODY Imb.GRAND SIECLE, route du Lycée
Technique, 01 BP 13 452 ABJ 01

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 14 Mars 2016 reçus par Me AHOBOUT-BESSET Fulgence, Notaire, enregistrés à COCODY, le 17 Mars 2016, il a été constitué une SAS aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « IVOIRE AVIATION CI » .

Objet: La maintenance et l'entretien de tout aéronef. Le traitement phytosanitaire des espaces par voies aériennes et terrestres. Tous travaux aériens. La location, achat, vente et entretien d'aéronefs. Les prestations de pilote. Les formations aéronautiques. Plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques, juridiques, financières, techniques, industrielles, mobilières et immobilières, civiles et commerciales, pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Capital social: 2 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Actions de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'actionnaire unique

Siège social: ABIDJAN - COCODY Imb.GRAND SIECLE, route du Lycée
Technique, 01 BP 13 452 ABJ 01

Président : Monsieur DOUMBIA THIERNO ALASSANE.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-13102 du 13/05/2016 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépot au greffe: n°10248 du 13/05/2016

